



CHSCT de la DICOM 28 septembre 2022

Déclaration d'ouverture de l'UCP, la CFTC et la CFDT

Monsieur le Président, Madame la Directrice, Mesdames, Messieurs,

Les représentants élus des organisations syndicales UCP, CFTC et CFDT souhaitent, aujourd'hui, à l'occasion du CHSCT de la DICOM, vous faire part de leur déclaration d'ouverture commune dans le but d'attirer votre attention sur un point majeur : la sécurité de l'Hôtel de Ville, la sécurité du public, la sécurité des élus et la sécurité des agents.

En effet, nous, représentants élus des organisations syndicales UCP, CFTC et CFDT avons, en juin dernier, travaillé et œuvré ensemble lorsque nous avons appris le retrait brutal et sans concertation des agents de la DPMP à l'entrée de l'Hôtel de Ville du 29 rue de Rivoli.

Cette mesure a mis en péril la sécurité de l'Hôtel de Ville, la sécurité du public, la sécurité des élus et la sécurité des agents. D'ailleurs, une intrusion par le lieu d'information Paris Rendez-vous a eu lieu au mois de juin dernier avant la remise en place des agents de la DPMP.

Nous nous permettons de vous rappeler, Monsieur le Président, Madame la Directrice, Mesdames et Messieurs qu'en 2019, un CHSCT DICOM extraordinaire sur ce même sujet s'était tenu, à la demande des organisations syndicales représentées à la DICOM et à la suite d'une grève du personnel DICOM de Paris Rendez-vous. À la suite de cette instance, le maintien des agents de la DPMP avait été acté. En 2022, le retrait des agents de sécurité s'est effectué au mépris de la concertation sociale. C'est à l'issue de bruit de couloirs que nous, organisations syndicales, avons amené le sujet à la table des discussions.

L'Hôtel de Ville est un bâtiment symbolique particulièrement exposé où de nombreux événements historiques tumultueux se sont déroulés.

De plus, nous traversons, depuis plusieurs années, un contexte particulièrement sensible avec la mise en place du plan Vigipirate sécurité renforcée risque attentat.

Nous nous permettons également de rappeler qu'une personne avait tenté de s'immoler à cette même entrée en juin 2019. Cette tentative d'immolation avait été stoppée in extremis par les agents de la DPMP.

Après diverses interventions, nous avons constaté la remise en place des agents de la DPMP à cette entrée de l'Hôtel de Ville du 29 rue de Rivoli.

Nous vous en remercions et vous demandons que cette mesure ne soit, dorénavant, plus remise en cause.

Monsieur le Président, Madame la Directrice, Mesdames et Messieurs, l'UCP, la CFTC et la CFDT vous remercient pour votre attention.